



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 06 Mars 2023

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 38
- Convocation du : 28 février 2023
- Affichage de la convocation : 28 février 2023

► DÉLIBÉRATION N° DEL_001_2023

► **OBJET : Point n° 1 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DES POPULATIONS TOUCHÉES PAR LES SÉISMES QUI ONT FRAPPÉ LA TURQUIE ET LA SYRIE**

► **PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Madame Catherine CARLE VIGUIER, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Monsieur Yves DUPUIS, Madame Émilie CLERC, Monsieur Jacques TOURNY, Monsieur Gérard COLON, Madame Annick BLANCHARD, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Marie-Claude CHEZEAU, Madame Denise NOTON, Madame Marie-Claude MISERY, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Madame Patricia RAVINET, Monsieur Jean-Pierre MATHIEU, Madame Claude CANNET, Monsieur Laurent MAZOYER, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Benjamin DIRX, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET, Monsieur Gabriel SIMÉON, Monsieur Jean-Philippe BELVILLE, Monsieur Aurélien DUTREMBLE

► **EXCUSÉ :**

Monsieur Philippe SCHNEBERGER donne pouvoir à Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE.

A la demande de Madame Madame Ève COMTET SORABELLA, une minute de silence est observée en la mémoire des victimes des séismes qui ont frappé la Turquie et la Syrie.

RAPPORTEUR : Hervé REYNAUD

Les séismes successifs survenus au Sud de la Turquie et en Syrie le 06 février dernier ont été qualifiés par l'Organisation Mondiale de la Santé de « pire désastre naturel en un siècle » dans la région.

Le bilan humain, qui dépasse les 47 000 morts, nous apparaît autant inconcevable qu'effroyable. Les images qui nous sont parvenues donnent en effet la mesure de la catastrophe, dans une région du Monde malheureusement coutumière de ces phénomènes.

En quelques minutes, des familles entières ont été décimées, laissant derrière elles des survivants privés de toits et des moyens élémentaires de subsistance. S'ajoute à ce terrible drame la menace sanitaire, qui pourrait aggraver la situation dans les régions concernées.

Dès le lendemain de ces évènements, Monsieur le Maire a tenu à exprimer la solidarité de la Ville de MÂCON avec les peuples turcs et syriens, notamment auprès de la communauté turque présente dans notre ville.

Comme évoqué lors de ces échanges, les besoins des populations touchées sont immenses et il apparaît urgent d'y répondre. Le secrétaire général de l'ONU a d'ailleurs lancé un appel aux dons il y a quelques jours afin de faire face aux difficultés rencontrées.

Parce qu'aucun d'entre nous ne saurait rester insensible à la détresse des populations innocentes touchées par cette catastrophe naturelle, la Ville de MÂCON souhaite prendre sa part dans cette mobilisation internationale.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 27/02/2023,
Vu l'avis du Bureau Municipal du 13/02/2023,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer une somme de 5 000,00 € à l'Association Alliance Urgences, qui regroupe six ONG françaises intervenant sur place : Action Contre la Faim, Care, Handicap International, Médecins du Monde, Plan International et Solidarités International.

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VUILLOT



Pour extrait Certifié Conforme,

Le Maire,



Jean-Patrick COURTOIS



Certifié avoir été reçu, le

20 MARS 2023

A la Préfecture de Saône-et-Loire